## «On est face à un mur idéologique»

- ► Jean-Jacques Rommes, administrateur délégué de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), évoque les «frustrations» de certains chefs d'entreprise.
- ► Le représentant du patronat déplore la dégradation du dialogue social à cause d'une idéologie de plus en plus marquée, façon «lutte des classes».
- ► Sur la réforme fiscale, il plaide pour un taux compétitif et unique pour les entreprises.

onsieur Rommes, les représentants du patronat sont «trop sympas», selon le récent sondage TNS Ilres commandé par l'UEL. Qu'allez-vous faire de ce message qui vous a été adressé par les entreprises? Quelles

leçons en tirer? «La question qui fut posée aux chefs d'entreprise était de déterminer si nous, représentants du patronat, étions trop consensuels ou trop agressifs. La tendance fut de dire que nous sommes plutôt trop consensuels. Il ne m'appartient pas de décider seul de la suite à donner à ce sondage. Nous devons d'abord en discuter en interne, ce que nous avons commencé à faire dans le cadre de la journée des élus (le 22 septembre dernier, ndlr). Nos arguments doivent être mieux entendus. Ce qui ne veut pas dire que nous devons être plus agressifs, mais sans doute plus présents et plus expressifs auprès de nos entreprises et faire en sorte que le public connaisse nos positions. C'est d'ailleurs vrai en interne aussi: nous devons d'abord être mieux entendus au sein des entreprises, qui ne connaissent pas assez nos positions. Je constate que les opinions du patronat en général sont souvent caricaturées. Si je demandais par exemple à un journaliste luxembourgeois quelle est notre position sur l'indexation, sujet le plus en vue, je ne crois pas qu'il serait en mesure de répondre directement. C'est notre faute.

Faut-il changer la gouvernance de l'UEL pour mieux coller à la réalité des entreprises? «En matière de gouvernance, nous avons fait ce qu'il fallait, il y a un an et demi, lorsqu'on a créé la fonction que j'occupe depuis. Le comité exécutif des membres de l'UEL que je préside se réunit très régulièrement pour déterminer nos positions et nous permettre de réagir. Nous sommes devenus plus réactifs et plus pertinents. Je ne dois pas hésiter aussi longtemps qu'a dû le faire mon prédécesseur Pierre Bley, parce qu'aujourd'hui, la communication interne fonctionne bien mieux au quotidien. Michel Wurth, le président, Nicolas Henckes, le secrétaire général, et moimême avons fait du bon travail, je pense.

La journée des élus nous a fait franchir un nouveau cap. Nos membres ont désormais une voix directe auprès de l'UEL, ce qui a été unanimement salué. Il me semble Le gouvernement de 2009 à 2014 a brillé par son absence de décision. évident que cet événement doit devenir récurrent. Il s'agit désormais de faire sortir les messages de façon à ce qu'ils soient entendus par le grand public. C'est à ce niveau que les efforts doivent être faits. Le public n'est pas notre toute première cible, car nous ne sommes ni un parti politique ni un syndicat, ce qui nous différencie de nos interlocuteurs dans le dialogue social national.

Justement, le dialogue social est en panne, la tripartite ne fonctionne plus. Pourquoi? «La tripartite est devenue un instrument de gestion au lieu d'être un instrument de crise. C'est ce qui l'a mise à mal. On peut l'exprimer différemment: peut-être allons-nous trop bien pour trouver des accords. Tout le monde semble pouvoir se permettre des échecs ou des absences de décision. Je rappelle que le gouvernement, surtout celui de 2009 à 2014, a brillé par son absence de décision; c'était sans doute parce qu'il était possible de ne pas en prendre. Lorsque la tripartite est née dans les années 1970, nous ne pouvions pas nous permettre le luxe du statu quo. Je crois que c'est une des raisons faisant que l'esprit n'est plus là. Mais je suis là mal placé pour partager les responsabilités.

En tout cas, les entreprises estiment que l'explication se trouve dans un blocage syndical. Depuis une dizaine d'années, nous constatons un clivage idéologique. Les faits ne sont plus pris en compte et il est devenu impossible de discuter la réalité des chiffres. Personne ne peut plus présenter de chiffres que l'autre ne conteste pas. Et si nous ne sommes pas d'accord sur les constats, comment voulez-vous que nous nous entendions sur les actions à suivre? Actuellement, lorsque l'OCDE, la Commission européenne ou la Banque centrale européenne disent quelque chose, je lis partout qu'il s'agit de visions 'néolibérales'. À partir de là, il devient difficile de discuter.

Comment en sortir? Est-ce une question d'hommes? La présence de monsieur Roeltgen à la tête de l'OGBL vous complique-t-elle la tâche? «Lorsque je parle d'hommes, je parle au pluriel. Nous avons l'impression d'être face à un mur idéologique. L'OGBL a sans doute une impression identique à notre égard. Il y a eu des rencontres, que la presse luxembourgeoise a d'ailleurs largement ignorées, sous l'égide du Conseil »

Jean-Jacques Rommes

Illustration: Anne Mélan

Peinture à l'huile



▶ économique et social autour du semestre européen. Y ont été prononcés des grands discours, par MM. Roeltgen et Wurth. Les deux hommes ont fait part de leurs visions de la situation économique et budgétaire. Lorsqu'on relit ces discours, on constate que les clivages sont fondamentaux, que la discussion ne peut plus se faire sur le détail et qu'apparaissent de vrais problèmes idéologiques. Le clivage se retrouve à plusieurs niveaux. D'ailleurs le parti socialiste me semble en souffrir de la même façon que le pays. Dans d'autres pays, tout proches, on ne voit aucune opposition entre une vision sociale-démocrate de la société et le bien-être des entreprises. Alors qu'il y a ici, venant pourtant du même bord politique, une vision qui est davantage idéologique et qui conteste le principe même de l'économie de marché.

Cela ressemble à la lutte des classes, version 21° siècle... « Nous sommes accusés d'être des Néo-Libéraux, terme devenu très à la mode, évidemment à connotation péjorative. Si vous voulez dire du mal de quelqu'un, vous l'accusez d'être néo-libéral, disciple de Thatcher, de Reagan ou d'autres monétaristes des années 1980. On nous assure que cette approche détruit la cohésion sociale, l'environnement et le monde. Mais ce n'est pas du tout la vision qu'ont les entreprises luxembourgeoises de leur environnement. Ce fossé est difficile à surmonter.

Entendrait-on davantage, au gouvernement, les arguments de la branche la plus à gauche du LSAP que l'on entend les voix des Libéraux? «Les débats idéologiques au sein du LSAP font un peu mal. Prenons l'exemple de 'l'impôt des riches', qui serait une catastrophe pour un pays comme le Luxembourg. Il ne faut pas parler des choses de cette façon-là. Il se peut qu'il y ait un besoin de mettre sur la table la question du taux d'imposition maximal, bien que je ne plaide pas pour son relèvement puisqu'il l'a déjà été il y a quelques années. On peut parler de tout lorsqu'on engage une réforme fiscale, comme des taux, lorsqu'il est question de remanier un barème. Il est en revanche pervers de mener une bataille idéologique sur 'l'impôt des riches'. J'espère que nous n'allons pas nous égarer avec ce genre de discussion, sur des riches devenant soi-disant de plus en plus riches et des pauvres soi-disant de plus en plus pauvres. Il ne faut pas faire croire à un certain nombre de gens qui nous font vivre que l'on va bientôt leur faire du mal. Si vous vendez des Rolls-Royce, vous ne dites pas qu'il est scandaleux que les gens achètent des grosses cylindrées. Cela ne doit pas forcément vous empêcher de parler de la pollution automobile.

Il y a des choses dont on devrait discuter de façon pragmatique et non idéologique. C'est là que je vois le problème avec un syndicat en particulier et avec une frange du LSAP. Il faudrait que nous normalisions le dialogue. Je ne veux pas exagérer: lorsque je regarde ce qui se passe chez certains de nos voisins, je ne dis pas que nous avons déjà complètement perdu les pédales sur ces sujets. Mais évitons de tomber dans un dialogue de lutte des classes. Réorientons-nous plutôt vers les pays en Europe qui Lutte contre l'absentéisme

## Peu de contrôles

L'absentéisme suscite une certaine frustration chez les entrepreneurs qui le considèrent comme un des sujets importants. Mais l'UFI réfute vouloir «faire la chasse aux malades». «Les gens malades doivent rester chez eux, car ils ne font que contaminer les autres, lance Jean-Jacques Rommes. Il est toutefois possible que certains « se débarrassent de difficultés à l'intérieur de l'entreprise en feignant d'être malades. Il y a relativement peu de contrôles. Et je ne dis pas qu'il faut engager des fonctionnaires pour les mener! Il est vrai aussi que l'absentéisme général au Luxembourg n'est pas

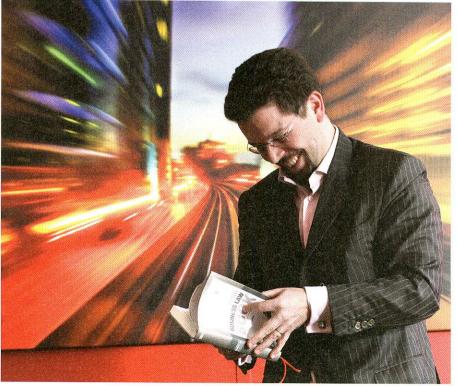
fonctionnaires pour les mener! Il est vrai aussi que l'absentéisme général au Luxembourg n'est pas particulièrement élevé. Le ministre ne cesse de le répéter. Par contre, ce qu'il ne dit pas, c'est que depuis le statut unique, dont l'objectif était aussi de réduire l'absentéisme, il n'a pas arrêté de croître. »

V. P. et A. D. ◀

Nicolas Henckes, le secrétaire général de l'UEL, fait partie intégrante du dispositif de gouvernance, avec le président Michel Wurth et l'administrateur délégué. réussissent et qui ont des systèmes pour maintenir la cohésion sociale et la richesse. Qu'importe si ces pays sont à droite ou à gauche de l'échiquier politique. Il me semble plus important de savoir si ces pays se développent, si leurs économies réussissent et si les gens profitent ou non du développement économique. C'est à ce genre de débat que je voudrais que nous revenions dans notre pays.

Qu'attendez-vous du gouvernement? «Le gouvernement n'a pas seulement un rôle à jouer, il est le joueur principal et il est aussi l'arbitre, ce qui est normal. J'attends du gouvernement qu'il entende les deux parties, les écoute et négocie si possible des paquets. Parce qu'avec des paquets, il est plus facile de donner tort à l'un et raison à l'autre de façon partagée et finalement de trancher, à défaut d'accords volontaires.

Le gouvernement précédent n'a généralement pas tranché du tout. Et le gouvernement actuel a commencé par prendre des décisions sans consulter, ce qui a fait que ses débuts furent quelque peu chaotiques. Sur ce point au moins, notre analyse est partagée par les syndicats. Le gouvernement aurait été bien inspiré de faire des consultations. Ça aurait permis de mieux faire passer les choses. Au sujet de l'indexation, on aurait pu nous demander notre avis au préalable, même s'il était censé être connu, avant de nous faire avaler cette couleuvre majeure. L'indexation, le financement de la mutualité des employeurs, la loi sur le dialogue social dans les entreprises: toutes ces questions auraient du être mises sur la table commune. Or, on nous a placés devant le fait accompli. Idem pour l'accord sur la fonction publique.



TO: LUC DEFLOBENNE (ARCHIVES)

▶ Le gouvernement vous demande quand même votre avis sur la réforme fiscale, programmée pour 2017. «Effectivement, là, nous avons été entendus. Les ministres les plus importants de ce gouvernement ont dit très tôt que les entreprises ne seront pas chargées plus qu'elles l'étaient déjà. Le message était extrêmement important pour la confiance des entreprises dans le nouveau gouvernement. Cette réforme fiscale comportera des volets assez importants en matière de fiscalité des personnes morales en raison des changements internationaux qui feront que certains avantages classiques seront sans doute mis à mal. Il faut donc trouver un nouvel équilibre. Le fait de dire d'avance que tout sera fait pour que les entreprises ne souffrent pas par rapport à la situation antérieure a été un geste très important.

Il y a une différence de traitement fiscal entre les petites entreprises, 95% du tissu économique, et les multinationales, qui sont en mesure de négocier des rescrits avec l'administration. On ne discute pas la même réforme. Comment trouver l'équilibre? «Les petites entreprises peuvent avoir cette impression à la lecture de la presse qui raconte que certains groupes internationaux présents au Luxembourg ne paient pas d'impôts, alors qu'ils y sont soumis. La réalité est que ces quelques multinationales qui sont au Luxembourg paient parfois peu d'impôts, mais permettent de financer l'État luxembourgeois. D'abord, il faut dire que si elles n'étaient pas là, les petites entreprises risqueraient d'être plus lourdement taxées et pas le contraire. Ensuite, il faut bien voir - et le compendium soumis par le ministère des Finances au Conseil économique et social, qui a fait l'objet d'une fuite, le montre bien - que l'impôt sur le revenu des collectivités est payé majoritairement par une cinquantaine de grandes entreprises nationales.

Si vous baissez le taux et que vous élargissez la base imposable, vous vous retrouverez certainement dans une situation qui profitera à certains, mais dont d'autres souffriront. Nous allons surtout entendre ceux qui risquent de souffrir.

Une des craintes majeures des petites mais aussi des grandes entreprises est que l'on touche aux bonifications d'impôt sur l'investissement, qui est un instrument utile et nécessaire. Il faudra négocier ce dossier extrêmement technique.

Y a-t-il des tabous en matière d'abattements, auxquels le gouvernement ne devra pas toucher? Comme par exemple le système des provisions des banques? «Il n'est pas opportun de dresser une liste des tabous. À tout le moins, il est encore trop tôt pour le faire. Un certain nombre de phénomènes permettant de réduire la base imposable sont sectoriels, ce qui les sort des compétences directes de l'UEL.

Je suis toutefois bien placé pour savoir que les banques ont de très bons arguments pour le provisionnement des risques tel qu'il est fait au Luxembourg. Je rappelle que c'est ce qui a fait énormément de bien à notre industrie financière au moment de la crise. Reflet du terrain

## Michel Wurth fait l'unanimité

L'UEL est en quête de plus de visibilité. Cependant, son conseil d'administration est composé d'hommes et de Luxembourgeois uniquement, ce qui ne reflète pas la réalité économique du Grand-Duché. De plus, Michel Wurth, président de l'UEL et président de la Chambre de commerce, est un retraité de la sidérurgie. Peut-il encore vraiment incarner le monde de l'entreprise dans son ensemble?

Pour Jean-Jacques Rommes, il y a un renouvellement permanent «Les présidents de la Confédération luxembourgeoise du commerce et de la Fédération des artisans sont nouveaux, celui de l'ABBL (une instance que M. Rommes connaît particulièrement bien puisqu'il en vient, ndlr) l'est relativement lui aussi et nous aurons un nouveau président de la Fedil, » On sait en effet que Nicolas Buck succédera à Robert Dennewald en 2016. «Les gens dont vous parlez, ce n'est pas moi qui les désigne, ce sont eux qui me désignent, poursuit Jean-Jacques Rommes. À eux de faire, chacun dans leur organisation professionnelle. leurs devoirs démocratiques Ce n'est pas à l'UEL de les faire pour eux. x

luxembourgeois sont des PME.
«Si je venais à l'oublier, croyez-moi, il y aurait toujours quelqu'un, de la Chambre des métiers ou de la Fédération des artisans notamment, qui me le rappellerait.» Quant à Michel Wurth, «il existe un consensus qui veut que le président de la Chambre de commerce soit l'organisation qui met à disposition le président de l'UEL. Michel Wurth fait incontestablement l'unanimité auprès des membres du conseil. À partir de là, je ne saurais imaginer quelqu'un d'autre pour mieux faire

Pour lui, personne ne peut ignorer

dans les instances de l'UEL que

95% du tissu économique

ce travail plutôt ingrat.» V. P. et A. D. ◀ Il faudra toucher à un certain nombre d'abattements fiscaux, parce que nous pensons que le taux doit aller en direction des 15%. Nous l'avons toujours dit et avons été heureux d'apprendre que le ministre des Finances le voyait aussi ainsi. Nous n'avons pas l'intention de ruiner l'État au passage. Il faudra trouver un nouvel équilibre.

Pierre Gramegna a dit son intention d'aller vers un taux de 15%. Mais c'est seulement le taux de l'impôt sur le revenu des collectivités qui va bouger. Le taux de l'impôt commercial communal pourrait donc rester inchangé... «Il faut aller en direction d'un taux cumulé, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial, de 15%. Je ne fais pas dans le détail. Je trouve d'ailleurs que les entreprises devraient être soumises à un seul et unique impôt. Le maintien d'un impôt national et d'un impôt communal est inadapté. Je plaide donc pour l'abolition de l'impôt commercial communal.

Je ne suis pas en train d'enlever de l'argent aux communes. Théoriquement, la clé de répartition peut être fixée soit au niveau de l'impôt soit au niveau des dépenses de l'État. Je propose de la fixer à ce dernier niveau. Pour la commercialisation du pays que MM. Schneider

et Gramegna sont en train de faire à l'étranger, il est sacrément plus facile de dire aux investisseurs quel est le niveau unique d'impôts sur les sociétés que de leur raconter des histoires sur l'impôt de solidarité ou sur l'impôt communal et de rester ambigus à chaque fois qu'ils s'expriment. Si cette annonce d'une baisse des taux devait relever d'une opération de marketing politique, ce serait parfaitement malvenu, à l'heure où tout le monde réclame la simplicité et la transparence.

Le ministre des Finances a en revanche clairement dit qu'il n'y aurait pas de tranche d'imposition plus élevée. «J'en suis très satisfait. Je ne suis pas le représentant des hauts revenus, ce n'est pas là mon souci. Ce qui nous intéresse à l'UEL, c'est la façon dont les entreprises sont imposées. Il faut quand même prendre en compte que beaucoup d'entrepreneurs travaillent sous le régime de l'imposition des revenus des personnes physiques.

L'Administration des contributions directes veut limiter sa capacité de production des rescrits fiscaux. Le dialogue entre les sociétés et les bureaux d'imposition a changé depuis LuxLeaks. Constatez-vous aussi que l'administration est moins business friendly? «D'un côté, il n'est pas surprenant qu'après ce qui est arrivé au bureau 6 et à l'Administration des contributions directes, ils se montrent désormais à la fois effrayés et prudents... D'un autre côté, j'espère qu'un nouvel équilibre sera trouvé, et il est nécessaire. De toute évidence, les rulings fiscaux sont la règle en Europe. C'est à l'avantage de tout le monde. Ce dont les entreprises ont le plus besoin, c'est de la prévisibilité. Personne ne peut prédire l'avenir et savoir, par exemple, comment ira la Chine dans cinq ans. Mais il doit être possible de faire des lois fiscales qui soient stables, transparentes et prévisibles pour les entreprises.



PHOTO: UEL

La prise de pouls des entrepreneurs envers le gouvernement n'est pas positive dans le sondage de l'UEL. «Le résultat est mitigé. Beaucoup d'entreprises ont indiqué que le gouvernement n'agissait pas en leur faveur. Or, c'est le devoir d'un gouvernement de travailler dans le sens du développement des entreprises. Si une majorité d'entrepreneurs juge que notre gouvernement ne le fait pas, il faut l'interpréter comme une grande critique. Il faut toutefois faire observer que le gouvernement est actuellement mal apprécié par le public et les sondages en général. Les entrepreneurs voient le gouvernement de manière plus favorable que le reste du public. Les entrepreneurs ont aussi le sentiment que ce gouvernement leur est moins favorable que le gouvernement précédent. Ce constat est sans doute plus dangereux. En effet, les entrepreneurs considéraient que le précédent gouvernement avait été marqué par une inertie spectaculaire. À ce titre, c'est certes une condamnation du gouvernement actuel, mais ce n'est pas une condamnation sans appel à mon sens.

Simplification administrative, lutte contre l'absentéisme, organisation du travail, éducation, priorités définies par les chefs d'entreprise, quel volet La conférence des membres de l'UEL a fait franchir un nouveau cap. Les membres ont désormais une voix directe auprès de l'UEL, ce qui a été unanimement salué.

Le maintien d'un impôt national et d'un impôt communal est inadapté. faut-il d'abord traiter? «On a parfois l'impression que le monde politique est fier de toutes les complications administratives qu'il crée. La vie des gens et des administrés devient de plus en plus complexe. Les législations deviennent contradictoires. Il faut par exemple combattre le blanchiment, mais parallèlement il faut mieux protéger les données personnelles. Le droit du travail est complexe, celui de la Sécurité sociale l'est tout autant. L'État lui-même ne respecte pas ses propres lois, parce que les fonctionnaires d'un ministère A ignorent les règles que le ministère B a inventées. Personne ne s'y retrouve. Mais on demande aux entreprises de s'y retrouver, sous peine parfois de prison. Il n'y a, à mon sens, aucune prise de conscience, au niveau politique européen, de ces difficultés.

C'est ce qui s'exprime dans ce sondage. Avec le projet de loi omnibus, les choses s'améliorent, même si cela n'avance pas aussi rapidement que nous le souhaiterions. » ◀

En résumé Après avoir pris le pouls des entreprises du pays, l'UEL veut dégager les priorités. La condamnation du travail gouvernemental n'est pas sans appel. À l'image de son administrateur délégué Jean-Jacques Rommes, l'UEL plaide pour un vrai dialogue social, basé sur des constats, au-delà du fossé idéologique. Le «patron» éclaire aussi le chemin de la réforme fiscale.